Donnez votre avis sur les grandes – et petites – questions d'actualité : Bordeaux7, 73 avenue Thiers 33100 Bordeaux info@bordeaux7.com

Il y a un an en Gironde...

Le mercredi 7 février 2007 à Libourne, les salariés d'Arena décident de reprendre le travail. Ils ont signé un accord avec leur direction qui porte de 7500 à 12 000 € leurs indemnités de licenciement. L'usine fermera ses portes quelques semaines plus tard.

Le problème du parc de logement dit «social» n'est pas seulement l'insuffisance de son volume mais surtout l'absence de mobilité des occupants qui créé dans certains quartiers de véritable trappes à pauvreté. Pourquoi ne pas mettre en oeuvre une politique volontariste d'incitation à la mobilité sociale (...) plutôt que de pratiquer la surenchère électoraliste de construction ?

Fabrice Dedeye, candidat Nouveau centre sur le 5e canton

LOGEMENT

Un toit garanti par l'Etat

Le DALO, droit au logement opposable, vient d'entrer en vigueur. Dans quelle mesure et sous quelles conditions sera-t-il appliqué ?

■ Tout comme l'accès à l'éducation et aux soins, l'accès à un logement «décent et indépendant» fait désormais partie des obligations de l'Etat dans le cadre de la loi du 5 mars 2007. En Gironde, la commission de médiation chargée de statuer sur les demandes s'est réunie, une première fois, en janvier. Même si, pour l'instant, une cinquantaine de dossiers seulement ont été déposés, la préfecture estime que de 3 000 à 10 000 ménages girondins, touchés par une grande précarité, pourraient êtres concernés par cette loi. Grande question : le parc de logements sociaux existant sera-t-il dès lors suffisant ? La préfecture met en avant les efforts faits en Gironde depuis 2005 pour construire près de 1 500 logements sociaux par an. Plus de 2 000 autres sont prévus en 2008 et près de 300 places en hébergements d'urgence ou temporaire devrait également être créées cette année. Des chiffres jugés cependant insuffisants par les associations oeuvrant pour le logement de personnes défavorisées. «La loi va permettre de mieux connaître les besoins et de réinterroger les dispositifs existants, mais la grande difficulté sera vraiment le manque de places tant on a pris du retard dans la construction et tant les besoins sont énormes», indique Emmanuelle Hourmat, directrice du foyer de jeunes travailleurs Genilor de Lormont, membre de la commission de médiation. Le nouveau collectif «Urgence logement Agissons !», lui, va même jusqu'à évaluer à 60 000 le nombre de logements sociaux manquants en Gironde. Autres points faibles de cette loi jugée «historique» par les uns et «manipulation de l'espoir» par les autres : des critères de sélection des dossiers encore «flous» et un délai d'attente d'un an, entre le dépôt du dossier et l'obtention d'un logement.

Marianne Peyri

© AFP

Le mouvement des Don Quichotte fin 2006 et début 2007 avait poussé le gouvernement à mettre en place le Le DALO

Le B.a-ba du DALO

La loi Dalo s'adresse aux personnes dépourvues de logements, habitant dans des locaux insalubres ou inadaptés en cas de handicap, à ceux menacés d'expulsion ou hébergés dans un structure d'accueil de transition. Les personnes ayant fait une demande de logement social HLM et n'ayant pas eu pas de réponse dans un délai de 3 ans, peuvent également déposer un dossier. A partir du moment où la commission statue positivement sur un dossier, la préfecture doit fournir un logement dans les six mois et un hébergement d'urgence dans les six semaines. Si ce n'est pas le cas, la personne pour se tourner vers la justice pour faire valoir ses droits. On peut télécharger le formulaire de demande au www.gironde.equipement.gouv.fr .

EN BREF

NOUVEAU DÉBRAYAGE SUR LES SALAIRES À LA SNECMA

Face à la perte continue du pouvoir d'achat, les salariés et l'intersyndicale de la Snecma Propulsion Solide (SPS) appellent à un nouvel arrêt de travail. Ils revendiquent l'abrogation des «primes d'objectifs» versées aux directeurs et hauts-cadres et une augmentation uniforme pour tous les salariés de l'entreprise. Prochain débrayage prévu ce matin de 9h à 11h.

BÈGLES : MAMÈRE AUGMENTERA LES MUNICIPAUX

Noël Mamère, député-maire de Bègles, s'est engagé mardi à augmenter le salaire des employés municipaux, mais pas avant les élections. Une augmentation demandée par les personnels de la ville qui, depuis une semaine, ont mis en place un mouvement de grève quotidien d'une heure. Une nouvelle réunion de négociation est prévue aujourd'hui.

LE PLAN LOGEMENT 2008/2010

Le préfet signe aujourd'hui avec le Conseil général, le Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées (PDALPD) pour 2008/2010.

INTERCOMMUNALITÉ

La gauche part unie pour conserver la CUB

■ **Alain Juppé présente son programme pour la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) ? Alain Rousset réplique en présentant dans la foulée celui de la plateforme PS-PC-Verts.** Le maire UMP de Bordeaux choisit Talence, commune cruciale pour le futur rapport gauche/droite à l'Assemblée communautaire, pour le faire ? Le candidat socialiste choisit Talence pour le faire. Même de l'autre côté des boulevards, la campagne bordelaise teinte encore la vie politique locale. «Contrairement à la mesquinerie de nos autres camarades, notre plateforme de gauche défend chacune des 27 communes de la CUB», lâche Vincent Feltesse, l'actuel président (PS) de la CUB qui qualifie son projet de «crédible et imaginatif.» Loin, selon son vice-président (Verts) Gérard Chausset, de «l'indigence du programme d'Alain Juppé.» Le leur repose sur vingt mesures parmi lesquelles la mise en place d'un ticket de transport unique sur toute l'agglomération, la création d'un Etablissement public foncier ou encore la construction de «parcs en charentaises», entendez «de proximité». Président de la CUB entre 2004 et 2007, Alain Rousset réserve en conclusion ses amitiés à son rival à la mairie de Bordeaux. «Il a voulu m'égratigner sur mon travail à la CUB, or ce que je constate, c'est que Bordeaux change d'avis toutes les semaines sur des projets comme les ZAC ou la gare.»

GB

Alain Rousset et Vincent Feltesse

MUNICIPALES / BORDEAUX

Le MoDem girondin soupçonne des sous-marins de vouloir le torpiller

■ **Le ralliement de deux militants du MoDem à la liste PS pour les municipales, en dépit de l'accord entre François Bayrou et Alain Juppé (UMP), a créé la suspicion au sein du parti où on évoque des «sous-marins» responsables de «manipulations».** «Le trouble a été orchestré», estime Joan Taris, délégué départemental du MoDem soupçonnant certains «nouveaux adhérents» d'avoir suivi une «stratégie délibérée de destabilisation en interne du MoDem». «On entre au MoDem, on y met le bazar et en conclusion, on rejoint la liste d'Alain Rousset» (PS), poursuit-il, soulignant qu'il ne dispose d'aucune preuve mais qu'il s'agit de son «intime conviction». Olivier Desfossez, adhérent de fraîche date, s'est pour sa part fait le porte-parole des «dissidents». Deux jours avant la présentation de la liste, il a annoncé dans un communiqué le ralliement à Alain Rousset de Sylvie Robin, nouvelle adhérente, et de Bruno Rouzade, un ancien UDF. «On s'est retrouvés embringués très rapidement sur l'accord avec Alain Juppé», souligne M. Desfossez qui dénonce l'absence de consultation au sein du parti quant à sa stratégie pour les élections municipales. François Bayrou s'était prononcé dès le 13 décembre en faveur d'un «partenariat» entre le MoDem et la liste UMP du maire de Bordeaux pour les municipales, estimant qu'Alain Juppé était «un bon maire» et que les membres du MoDem actuellement dans son équipe ne voulaient pas «se désolidariser». Parmi les 61 candidats de la liste Juppé, 14 ont été présentés par le MoDem, et trois d'entre eux sont conseillers sortants de l'ex-UDF. «Beaucoup de gens ne se retrouvent pas dans les structures d'accueil» du MoDem «trop empreintes des anciennes structures UDF», estime M. Desfossez qui évoque pour les «nouveaux venus» des «difficultés à se faire entendre». Les deux candidats qui ont rejoint Rousset sont des «candidats alibis, on les exhibe comme une prise de guerre à l'ennemi», poursuit M. Taris refusant de recevoir des «leçons de Modemitude» et évoquant des «sous-marins» en «service commandé». Pour l'heure, les trois centristes ayant rejoint le camp socialiste ont fait l'objet d'une suspension. Leur exclusion sera étudiée par la commission nationale d'arbitrage et de contrôle après les élections.

Bruno Rouzade et Sylvie Robin ont été suspendus du Modem